

Logement : pour Force Ouvrière, après les mesures d'urgence, la mobilisation et le soutien doivent se poursuivre

FO, au sein du Conseil d'Administration d'Action Logement, qui gère paritairement les ressources de la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC), a voté un soutien financier aux salariés et aux chômeurs pour les mois à venir.

Le logement est de manière constante une des premières préoccupations des ménages. Elle s'est révélée d'autant plus préoccupante dans le contexte actuel de crise sanitaire et du confinement.

Avec la crise économique et le risque tant pour l'emploi que pour les salaires, ce poste de dépenses contraintes, majeur pour beaucoup de salariés risque de précariser un peu plus la situation des moins favorisés et ainsi d'affecter un peu plus leur capacité sur les autres postes de dépenses, dont l'alimentation. A cela s'ajoute la situation de beaucoup de jeunes dont l'insertion professionnelle sera d'autant plus problématique que l'accès au logement sera difficile.

Si les allocataires de l'aide personnelle au logement percevront une aide ponctuelle, celle-ci n'aura d'effet que limité et à court terme. Les bailleurs sociaux quant à eux, ont mis en place des procédures pour diminuer l'impact de la crise et les associations apportent leur concours.

Pour être à la hauteur, l'Etat doit apporter un soutien bien plus massif, sur les deux piliers de la politique du logement que sont les aides personnelles et les aides à la pierre. Pour Force Ouvrière, les aides personnelles doivent non seulement être revalorisées mais leurs conditions d'éligibilité élargies, et les aides à la pierre renforcées afin de soutenir les bailleurs sociaux et les pouvoirs locaux dans leur effort de production.

Dans ce contexte de crise, la politique du logement doit se traduire par un engagement financier de l'Etat à la hauteur des enjeux. Un enjeu qui devrait imposer un renforcement des mesures de régulation du secteur privé afin d'empêcher la discrimination à l'accès au logement par les prix. A ce titre, il paraît également indispensable de favoriser la mise en place de dispositifs de sécurisation et de garantie des demandeurs au plan national.

Quant à la production de logements, s'il faut se réjouir qu'elle se maintienne, attendre que les logements sociaux sortent de terre ne peut constituer une réponse à l'urgence actuelle ou à venir. L'Etat doit, pour Force Ouvrière, prendre des mesures spécifiques voire même dérogatoires, pour favoriser la « production » de logements sociaux rapidement, car il est à craindre que le « marché » ne puisse (ou ne veuille) répondre à une demande dont la solvabilité ne sera pas assurée.

Paris, le 18 juin 2020

Contact :

Nathalie HOMAND
Secrétaire confédérale

**Secteur de l'Economie et
du Service public**

✉ nhomand@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.84.45